

dial

diffusion de l'information sur l'Amérique latine

43 TER, RUE DE LA GLACIÈRE - 75013 PARIS - FRANCE - TÉL. (1) 43.36.93.13
FAX (1) 43.31.19.83
CCP 1248.74-N PARIS - Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Hebdomadaire - n° 1538 - 15 novembre 1990 - 3,5F

D 1538 EL SALVADOR: L'ENQUÊTE SUR LE MASSACRE DE L'UNIVERSITÉ CENTRO-AMÉRICAINNE

Des éléments nouveaux et décisifs sont apparus dans l'affaire du massacre de six jésuites et de deux femmes du 16 novembre 1989 (cf. DIAL D 1444). Tandis que l'armée tente d'étouffer le cas (cf. DIAL D 1519), les services de renseignement des Etats-Unis font de l'obstruction (cf. DIAL D 1524). Des progrès viennent cependant d'avoir lieu:

1) Les Etats-Unis ont accepté que le major Buckland, ancien conseiller à l'ambassade nord-américaine à San Salvador et auteur de la "fuite" qui a permis l'inculpation de neuf militaires, se rende à la citation à comparaître devant le juge d'instruction à San Salvador. Ce qu'il a fait le 28 septembre 1990. Il a confirmé ses déclarations de fin décembre 1989 sur le rôle du colonel Benavides, chef de l'Ecole militaire, dans le massacre de l'Université catholique.

2) Le 7 septembre 1990, le président de la République Alfredo Cristiani renonçait volontairement à son immunité pour déposer en justice sur cette affaire. Il a déclaré au juge qu'il avait constaté la présence de "deux ou trois" conseillers militaires nord-américains dans les centres de décision de l'armée salvadorienne.

3) Le 12 septembre 1990, le colonel Eguizábal donnait les noms de deux de ces conseillers militaires nord-américains: le colonel Porter et le major Lewis.

Ci-dessous le point sur l'enquête dans *Carta a las Iglesias* du 1/15 octobre 1990.

Note DIAL

L'INSTRUCTION JUDICIAIRE SUR LES CRIMES DE L'UNIVERSITÉ CENTRO-AMÉRICAINNE

Le mois de septembre a vu suffisamment de faits nouveaux dans le procès judiciaire sur "l'affaire des jésuites" pour considérer qu'il inaugure une étape nouvelle.

Dépositions

Le mois commence avec l'insolite renonciation du président de la République à son immunité afin de faire sa déposition devant le juge d'instruction de la 4e chambre le 7 septembre.

L'importance de cette déclaration tient en deux points. Elle constitue en premier lieu un précédent en matière de renonciation aux prérogatives des hauts fonctionnaires civils et militaires qui les mettent à l'abri des poursuites judiciaires; il en résulte qu'il sera désormais difficile à un colonel ou à un général de s'en prévaloir. Elle ouvre en second lieu une brèche dans un mur jusqu'alors solide: la présence de conseillers américains dans les centres de décision de l'armée salvadorienne au cours de la nuit tragique; le président Cristiani déclaré en avoir vu "deux ou trois".

Au cours du mois on a vu s'égrener les dépositions d'au moins une dizaine de colonels et autres chefs ou officiers. Qu'ont-elles apporté? Quasiment rien, comme on pouvait s'y attendre. Leurs dépositions sont cousues de "*ne sait pas*" "*ne se rappelle plus*", dans une anthologie de "conspiration du silence". Cependant le "rien" se nuance d'un "quasiment" qui peut finir par avoir son importance. On relève en effet quelques éléments insolites qu'il convient d'analyser.

Nouveaux éléments

- Le lieutenant-colonel Velasco Alfaro nous fait savoir, dans son témoignage du 10 septembre, que le colonel Benavides (principal inculpé dans l'affaire) a été destitué le 1er décembre de sa charge de chef du commandement de sécurité du complexe militaire dans lequel était incluse l'Université centro-américaine. Et que c'est lui-même qui avait été nommé à ce poste. En dix mois personne n'avait été informé de ce fait. Plus encore, sa déposition contredit d'autres déclarations antérieures, dont celle du colonel Benavides. A quoi vise cette "révélation"? A indiquer que les soupçons se portaient sur Benavides un mois et demi avant son arrestation? Le colonel Ponce, alors chef d'état-major et aujourd'hui ministre de la défense, se doit de confirmer ou de démentir l'affirmation du lieutenant-colonel Velasco.

- Il y avait des conseillers nord-américains à l'état-major. Cette affirmation, évidente pour tout le monde, avait jusqu'alors été niée. Voilà que cette présence est soudain établie judiciairement. Et pas seulement par les déclarations du président Cristiani. Le 12 septembre, le colonel Eguizábal la confirme et va même plus loin puisqu'il donne les noms du colonel Porter et du major Lewis.

- Un troisième élément, lui aussi d'une portée imprévisible, apparaît dans les déclarations du colonel Cerna (subordonné du colonel Ponce à l'état-major) et du colonel Zepeda (vice-ministre de la défense) qui indiquent que, s'il faut rechercher des responsabilités en amont du colonel Benavides, c'est au niveau de son supérieur hiérarchique qu'il faut le faire. Or celui-ci, à la tête de l'état-major général des armées, n'était autre que le colonel Ponce nommé ministre de la défense le 1er septembre dernier. Désignation confirmée par le vice-ministre.

Conséquences possibles

Dans le n° 213 de *Carta a las Iglesias* du mois de juillet dernier il était fait mention de deux obstacles principaux dans la marche de l'instruction judiciaire: l'obstruction de la part des militaires salvadoriens et l'obstruction de la part des Etats-Unis. Ces deux murs, semble-t-il, commencent à se lézarder.

- Pour ce qui est du premier, il est évident que le président Cristiani a changé d'attitude: il n'a pas seulement multiplié les déclarations pour dire qu'il va suivre cette affaire "*où qu'elle aille*", il a également mis ses actes en accord avec ses paroles. Par ailleurs il a nommé le colonel Ponce ministre de la défense. C'était le candidat dont on parlait depuis janvier dernier mais dont la nomination était chaque fois repoussée. Le nouveau ministre n'a pas seulement exprimé sa volonté de tirer au clair "*l'affaire des jésuites*", il en a fait l'un des objectifs de son mandat. Et pendant ce temps-là, tous les militaires haut gradés cités à déposer refusent de collaborer en s'en tenant, comme nous le disions, au "*ne sait pas - ne se rappelle pas*".

Que signifie tout cela? Probablement qu'une partie de l'armée veut un règlement vrai et juste de l'affaire comme seule façon de laver le renom de l'armée, mais qu'une autre partie n'est pas disposée à permettre ce règlement. Cela pourrait expliquer les accusations portées par certains officiers supérieurs contre le colonel Ponce. L'avenir dira sur quelles forces comptent les uns et les autres.

- Pour ce qui est du second mur, celui des Etats-Unis, il est la cible d'attaques impensables il y a quelques mois. D'une part le juge d'instruction a cité à comparaître

tre le major Buckland (qui avait transmis sous serment en janvier dernier un document dans lequel il faisait état d'informations sur la culpabilité du colonel Benavides). D'autre part, comme nous l'avons souligné plus haut, le président Cristiani en personne a fait "entrer" les conseillers nord-américains dans le dossier. Si on poursuit dans cette voie, on risque de voir se déclencher une tourmente politique à Washington.

Curieusement les agences de renseignement nord-américaines continuent de découvrir dans leurs archives de nouveaux documents sur l'affaire. Elles continuent d'alléguer, pour ne pas les faire connaître, qu'ils touchent à la sécurité intérieure des Etats-Unis. Il y en a cependant une, la DIA (renseignement militaire), qui a commencé à reconsidérer son attitude et qui a accepté de remettre aux avocats représentant les jésuites des Etats-Unis des extraits (assez peu significatifs) de documents secrets. Serait-ce une nouvelle étape qui s'ouvre? Peut-être bien.

Ce mois de septembre se termine sur un autre fait insolite, probablement sans précédent dans l'histoire diplomatique des Etats-Unis: le major Eric Buckland a été amené à San Salvador pour déposer devant le juge d'instruction. Il a confirmé ses déclarations antérieures: on l'avait informé vers le 20 décembre de la participation du colonel Benavides aux assassinats.

Quelques réflexions

Nous continuons de penser qu'il est important de faire toute la vérité, non seulement parce qu'il s'agit d'assassinats notoires, mais aussi parce que cette affaire, de par ses caractéristiques, est devenue une clé pour les possibilités de paix en El Salvador.

Il ne s'agit pas seulement des huit martyrs de l'université, mais d'abord de tout un peuple souffrant. Il ne s'agit pas seulement de mener à bien une procédure judiciaire, mais aussi d'ouvrir les portes à l'espérance. "Délivre-nous de tout mal, Seigneur, et donne la paix à notre temps", demandons-nous tous les jours au Père de tous. Les martyrs de l'université qui ont voulu être pendant de nombreuses années des bâtisseurs de paix continuent de l'être aujourd'hui.

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)